

Nos obligations "temporaires" sont très prisées et sont beaucoup recherchées par les institutions qui ont des fonds à placer temporairement.

En ce qui touche le revenu, si les projets suggérés pour l'amélioration des divers services municipaux doivent être réalisés, les citoyens devront consentir à une augmentation raisonnable dans les taxes, car l'exécution de ces projets nécessitera une dépense considérable.

Malgré le taux apparemment élevé de la taxe de l'eau, il n'en est pas moins vrai que le montant total que nous avons à payer sous forme de contribution foncière et de taxe d'eau est moindre que la totalité de ces impôts dans les autres villes de l'importance de Montréal—sans compter que le coût des pavages et des trottoirs, qui, dans la plupart des autres villes, sont construits aux frais des propriétaires en grande partie, est imputé sur le budget général chez nous.

Voies publiques.

L'amélioration des voies publiques et des services de voirie en général est une question qui devrait être mise sérieusement à l'étude par le nouveau Conseil. Si la situation de notre Ville était différente et si nous avions des intérêts moins considérables à payer, nous pourrions mettre de côté, à même le revenu ordinaire, la somme de \$1,000,000 requise tous les ans pour les travaux de voirie. Nous ne pouvons pas défaire ce qui a été fait par le passé, mais nous sommes forcés de choisir entre la continuation de l'état de choses peu désirable qui existe actuellement et l'augmentation des taxes. Je suis d'opinion qu'il est dans l'intérêt de la Ville que cette dernière alternative soit adoptée, et, si nous pouvions retirer un surcroît de recettes des sources ordinaires de revenu je serais en faveur d'une réduction de 25% dans la taxe d'eau. Je sais que l'augmentation des taxes n'est pas populaire, mais, d'un autre côté, il ne saurait y avoir de doute quant à la nécessité d'augmenter le montant à la disposition du Conseil pour les divers services publics et particulièrement le service de la voirie. La plupart de nos rues ne sont pas en aussi mauvais état qu'on le prétend, mais il est indéniable qu'elles pourraient, avec grand avantage pour la Ville, être améliorées; or, pour les améliorer, il faudrait de l'argent. Comme le savent les anciens membres du Conseil, nous avons épuisé tous les moyens possibles d'accroître notre revenu sans obtenir un résultat appréciable. Nous avons encaissé une faible somme en taxant telle chose et un peu plus en taxant autre chose; mais il n'en est pas moins vrai que la Ville n'a pas encore suffisamment de fonds. Nous avons dépensé jusqu'ici un montant assez considérable pour l'entretien de nos rues, mais nous pourrions dépenser encore plus sans tomber dans l'extravagance. Le moyen que je suggérerais pour obtenir des pavages permanents, serait de faire dresser des plans et états estimatifs complets et de soumettre des devis détaillés aux contribuables pour qu'ils les approuvent, avant de demander à la Législature d'adopter une loi qui permette à la Ville d'exécuter les travaux nécessaires.

Taxe d'eau.

La question de la réduction de la taxe de l'eau a provoqué de vives discussions dans ces dernières années, mais malheureusement la plupart des projets proposés pour la diminution de cet impôt ne sont pas de nature à améliorer la situation des gens de la classe pauvre. Il est indéniable que les prix que paient les citoyens de Montréal pour leur eau sont plus élevés que dans les autres villes, et il faudra remettre cette question à l'étude sans plus de retard, afin de soulager, dans toute la mesure du possible, les citoyens en général d'un fardeau qu'ils ne devraient pas porter.

Question du Gaz.

Une des premières questions que le Conseil étudiera est celle de la fourniture du gaz aux citoyens, et vous devrez voir à ce que cette question soit résolue dans le plus court délai possible. Nous sommes maintenant en possession des données complètes quant au taux qui peut être considéré comme un prix raisonnable pour le gaz dans une ville comme Montréal. Je considère que des négociations devraient être entamées avec les autorités de la Compagnie d'éclairage, de chauffage et de force motrice de Montréal afin d'obtenir pour la Ville les meilleures conditions possibles, en donnant à la compagnie un délai raisonnable pour répondre. La question de la municipalisation se présente naturellement ici. L'on peut dire beaucoup en faveur de la régie de l'éclairage, et l'on peut dire et écrire beaucoup contre la chose; les arguments qui seront invoqués de part et d'autre ser-

These temporary bonds are becoming a favorite security and are widely sought after by institutions requiring temporary investments.

As regards the revenue itself, the exactions of present day expectations, as to the manner in which the City should be kept, are such that, if they are to be realised, the citizens must make up their minds to a reasonable increase in the rate of taxation.

Notwithstanding the high water rate, the fact is indisputable that the aggregate amount which we have to pay for assessment and water combined is less than the aggregate of these in any other City at all comparable with Montreal of which we are aware,—to say nothing of the fact that much of the street paving and sidewalks, which are in most other Cities charged against proprietors, are paid out of the general funds with us.

Thoroughfares.

The question of improving the public thoroughfares and the street service generally is a matter which should be taken hold of seriously and practically by the new Council. If our City were otherwise situated, and with interest charges of lesser magnitude, we could, out of the ordinary revenue, set aside the sum of \$1,000,000 required annually for the operation of the Road department. We cannot undo the past, but we are forced to choose between the continuance of our present undesirable condition and increased taxation. I am of opinion that it is in the interest of the City that the latter course should be chosen, and, if the ordinary sources of revenue could be adequately increased, I would advocate the reduction of the water rate by at least 25%. I know that increase in taxation is not popular, but, on the other hand, there is no disputing the necessity of increasing the amount at the disposal of the Council for the maintenance of public services generally, and more especially for the City's streets. Most of these are not as bad as they are frequently represented to be, but it cannot be denied that they could, with great advantage to the City, be improved, and improvement is merely a question of money. As is known by the older members of the Council, we have exhausted every possible means of increasing the revenue with no great amount of profit. A little has been founded by taxing this thing and a little more by taxing something else, but the aggregate has still left the City short of the funds actually required. We may have received full return for the amount we have expended on our streets, but more could be expended without coming anywhere near the line of extravagance.

An efficient way of securing permanent roadways is to have prepared plans and estimates of all works required, in order that detailed proposals may be submitted to the rate-payers for approval before seeking the required legislation at Quebec.

Water Rate.

The reduction of the water rate has been much discussed within the past few years, but unfortunately most of the plans proposed failed to ensure a betterment of conditions for the poorer classes. It cannot be denied that the rates the citizens are paying in Montreal for their water supply are higher than in any other City, and it will be necessary to take up this question without further delay, in order, as far as practicable, to relieve the citizens generally of a burden which they should not bear.

The Gas Question.

One of the first questions which the Council will take up is the settlement of the gas question, and it will be incumbent upon you to see that a solution of this matter is arrived at within the shortest possible delay. We now have the best available expert testimony as to a reasonable price for gas in a City like Montreal. I consider that negotiations should be entered into with the authorities of the M. L. H. & P. Co. in order to obtain for the City the best possible terms, giving the Company a reasonable time to reply. Naturally, the question of municipal ownership arises here. Much may be said in favor of municipal ownership of public lighting facilities, and much may be said and written in opposition, and the arguments brought forward on either side may have a certain bearing upon this subject. In the absence of